



SEANCE DU 21 MARS 2026 à 10H

Le Conseil Municipal de Caderousse régulièrement convoqué le 17 mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle Paul Marquion, sise Place Alexandre Blanc, sous la Présidence de Christophe REYNIER-DUVAL, Maire. Le Conseil Municipal est constitué de 19 conseillers municipaux répartis comme suit pour cette séance.

19 Présents	Christophe Reynier-Duval Viviane Becart Coralie Bonnet-Lavorini Julien Dufay Sylvie Gourdon Mariel Martin Jean-Antoine Espinosa Romain Espinosa	Michel Légerot Jean-Claude Moratal Mélanie Tricot Jessica Tapiador-Pagano Marielle Tiberghien Christine Rieu Florian Ricou	Paulo Neves Maryline Salvador Anne Soulier Sébastien Roche
X absents			
X procurations			
Secrétaire de séance :	Romain Espinosa		
Délibération :	21.03.06		
Objet :	Règlement du conseil municipal		
Rapporteur :	Christophe Reynier-Duval		
N° Acte :	5.2.1		

Le code général des collectivités territoriales dispose, en son article L2121-8, que dans les communes de 1 000 habitants et plus, le Conseil municipal établit son règlement intérieur dans les six mois qui suivent son installation.

Ce règlement intérieur a pour objet de préciser les modalités de détail du fonctionnement de l'assemblée délibérante. Son contenu est fixé librement par le conseil municipal qui peut se donner des règles propres de fonctionnement interne, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

En conséquence, le conseil municipal décide :

- D'approuver le règlement intérieur du conseil municipal tel qu'annexé à la présente délibération ;
- De créer les commissions d'études thématiques, conformément à celles mentionnées à l'article 7 du présent règlement intérieur.
- D'élire les membres des commissions thématiques listés par le règlement intérieur annexé à la présente délibération.

Pièce annexe : Règlement intérieur conseil municipal

Dossier adopté à l'unanimité

**Ainsi délibéré en sa séance le jour,
Le mois et l'an que dessus.**

**Pour extrait conforme
Caderousse le 21 mars 2026**

**Le Maire, Christophe REYNIER-DUVAL
Secrétaire de séance, Romain ESPINOSA**